

1 La Grammaire Fonctionnelle de Martinet

1.1 Fondements de la grammaire fonctionnelle

Martinet, en tant que linguiste majeur du XXe siècle, a développé une approche fonctionnelle de la grammaire qui se concentre sur le rôle et la fonction de chaque élément linguistique au sein d'un énoncé. Cette perspective, connue sous le nom de "grammaire fonctionnelle", repose sur l'idée que le langage, avant tout, est un moyen de communication dont la structure est façonnée par ses usages et fonctions dans la société. Martinet considère que chaque composant linguistique, qu'il s'agisse des phonèmes, des mots, ou des structures syntaxiques, possède une fonction précise qui contribue à l'efficacité et la clarté de la communication. Il analyse ainsi les éléments linguistiques non pas comme des entités indépendantes ou strictement formelles, mais comme des unités ayant des rôles spécifiques et interactifs dans la transmission de sens.

L'un des concepts centraux de Martinet est celui de la "double articulation" du langage, selon lequel le langage humain est structuré en deux niveaux d'articulation. Le premier niveau, ou première articulation, concerne les unités minimales de sens que l'on appelle les monèmes. Les monèmes sont les plus petites unités porteuses de sens et peuvent être des mots simples ou des éléments comme les préfixes et suffixes. Par exemple, dans le mot "repartir", "re-" indique l'idée de répétition et "partir" exprime l'action de s'en aller ; chacun contribue à créer le sens global de "repartir". La deuxième articulation se réfère aux phonèmes, qui sont des unités sonores dépourvues de signification propre mais qui permettent de distinguer les monèmes entre eux. Les phonèmes ne portent pas de sens par eux-mêmes, mais leur agencement est essentiel pour construire les monèmes et, par extension, les énoncés linguistiques. Cette double articulation est essentielle dans la linguistique fonctionnelle, car elle permet de comprendre comment le langage est à la fois économique et flexible, capable de générer une infinité d'énoncés avec un ensemble limité d'éléments.

Martinet met également en avant l'importance de la redondance dans la communication linguistique, un autre aspect fondamental de sa grammaire

fonctionnelle. La redondance, dans ce contexte, désigne la présence d'éléments linguistiques supplémentaires qui ne sont pas nécessaires pour la compréhension de base mais qui renforcent la clarté et la précision de l'information transmise. Par exemple, dans la phrase "Elle est montée en haut", l'expression "en haut" est redondante puisque "monter" implique déjà un mouvement vers le haut ; cependant, cette redondance peut parfois renforcer l'intelligibilité de l'énoncé, surtout dans des contextes où le message doit être particulièrement clair ou lorsque l'on parle dans un environnement bruyant. Cette conception de la redondance montre comment les langues humaines tendent à intégrer des éléments répétitifs ou confirmatoires pour assurer une communication efficace et minimiser les risques de malentendus.

En outre, dans la grammaire fonctionnelle de Martinet, l'analyse syntaxique s'articule autour de la fonction communicative des structures grammaticales. Contrairement aux grammaires structurales ou transformationnelles qui privilégient une analyse en termes de règles et de transformations, Martinet cherche à comprendre comment chaque structure syntaxique contribue à l'organisation et à la finalité du discours. Par exemple, l'emploi des temps verbaux dans une phrase n'est pas uniquement un mécanisme formel pour indiquer le passé, le présent ou le futur, mais une manière pour le locuteur de positionner l'action dans un contexte temporel qui sert l'intention communicative. Ainsi, le choix du passé composé versus le passé simple dans un récit peut suggérer un effet stylistique, une nuance dans la perception de l'événement ou un niveau de proximité avec le contexte du discours.

1.2 La notion de « double articulation » du langage

Le principe de double articulation du langage, proposé par André Martinet, est une des contributions les plus marquantes à la linguistique fonctionnelle. Cette notion repose sur l'idée que le langage humain est structuré de manière hiérarchique et économique, permettant une expression potentiellement infinie de significations avec un nombre limité de sons. La double articulation décompose le langage en deux niveaux d'unités : les unités significatives (les monèmes) et les unités distinctives (les phonèmes). Ce découpage permet de comprendre comment le langage est à la fois

simple dans sa composition et complexe dans sa capacité à générer une variété d'énoncés.

Au premier niveau de cette double articulation, on trouve les monèmes, qui sont les unités minimales de sens. Les monèmes peuvent être des mots ou des parties de mots comme des préfixes et des suffixes qui apportent une signification supplémentaire. Par exemple, dans le mot "défaire", on a deux monèmes : "dé-", qui exprime l'idée d'inversion ou de retrait, et "faire", qui signifie exécuter une action. Ensemble, ces deux monèmes forment une signification unique ("annuler une action ou la défaire") qui n'existerait pas si ces unités étaient isolées. Les monèmes constituent donc les briques de sens du langage, et leur combinaison permet la construction de messages complexes et nuancés. Ce premier niveau d'articulation est essentiel pour la création de sens et la diversité des énoncés, puisqu'il est constitué de toutes les unités qui portent une signification intrinsèque.

Le second niveau d'articulation, plus abstrait, correspond aux phonèmes. Les phonèmes sont les unités sonores minimales qui n'ont pas de sens en eux-mêmes, mais qui servent à distinguer les monèmes entre eux. Par exemple, en français, les phonèmes /p/ et /b/ permettent de différencier les mots "pain" et "bain", bien que pris isolément, ni /p/ ni /b/ n'ait de signification propre. En modifiant un seul phonème dans un mot, il est possible de créer un tout autre monème, ce qui témoigne de la fonction distinctive des phonèmes. Ce second niveau d'articulation, bien que dépourvu de sens, est fondamental pour la communication, car il assure la précision et la différenciation des messages. Ainsi, grâce à un ensemble relativement restreint de phonèmes (environ une quarantaine en français), il est possible de former un nombre presque infini de monèmes, et donc de mots, qui, à leur tour, permettent l'expression d'idées variées et complexes.

L'intérêt de cette double articulation est qu'elle confère au langage humain une capacité de combinatoire unique, le rendant à la fois économique et flexible. Cette structure en deux niveaux est l'une des caractéristiques qui distingue le langage humain des systèmes de communication des animaux, qui, eux, ne possèdent pas cette double articulation. Dans un système animal, chaque signal vocal est directement

associé à un sens ou une fonction, sans niveau intermédiaire de distinction sonore sans signification propre. Chez les humains, la double articulation permet non seulement de produire des énoncés nouveaux à partir de combinaisons de monèmes et de phonèmes, mais aussi de comprendre des phrases jamais entendues auparavant. Par exemple, un locuteur francophone peut interpréter des expressions inventives ou humoristiques, car il sait associer les phonèmes et les monèmes en suivant des règles grammaticales implicites, sans avoir besoin d'une mémoire extensive de toutes les phrases possibles de la langue.

La notion de double articulation introduit également une efficacité cognitive dans le traitement du langage. Avec un inventaire limité de phonèmes et une capacité de combinaison de monèmes, les individus peuvent produire et comprendre un large éventail de messages sans que le cerveau ait à mémoriser chaque énoncé individuel. Cela explique en partie pourquoi les enfants acquièrent rapidement les structures de base de leur langue maternelle et peuvent, dès un jeune âge, générer des phrases originales. La double articulation représente ainsi une économie de moyens pour un maximum d'expression, offrant au langage humain une infinité d'expressions possibles à partir de quelques unités de base.

1.3 Économie et efficacité dans la communication

Le principe d'économie linguistique, tel qu'exploré par André Martinet, met en lumière la manière dont le langage humain tend à atteindre une efficacité maximale en termes de communication en utilisant des moyens minimaux. Ce concept repose sur l'idée que le langage, en tant que système, est façonné par un besoin fondamental d'économie, c'est-à-dire de minimiser l'effort nécessaire pour transmettre des informations sans sacrifier la clarté ou la précision. L'économie linguistique permet donc de réduire la complexité et la charge cognitive, tout en maintenant une haute capacité expressive.

L'un des mécanismes centraux de cette économie est la simplification morphologique, que l'on observe dans de nombreuses langues naturelles. Par exemple, en français, la conjugaison des verbes a évolué pour simplifier des formes complexes en formes plus régulières. Dans le passé simple, l'ancienne distinction entre de

Section 6 : La Grammaire Fonctionnelle de Martinet

nombreuses terminaisons selon les verbes s'est simplifiée, contribuant à réduire le nombre de formes verbales à apprendre et à utiliser. De même, l'anglais a largement abandonné les déclinaisons complexes que l'on retrouve dans d'autres langues indo-européennes, comme le latin, pour se concentrer sur des formes fixes et un ordre des mots plus rigide, ce qui facilite la construction syntaxique sans compromettre la clarté de l'information. Cette simplification morphologique, bien qu'elle réduise certaines nuances de sens, illustre comment les langues évoluent pour s'adapter aux besoins d'économie.

La réduction phonétique est un autre aspect de l'économie linguistique qui contribue à alléger la prononciation et la perception des mots courants. Les locuteurs ont tendance à raccourcir les mots ou à en simplifier la prononciation lorsqu'ils parlent rapidement ou dans un contexte informel, permettant ainsi une économie de temps et d'effort articulatoire. En français, par exemple, les expressions familières comme "je ne sais pas" deviennent fréquemment "chais pas" ou même "ch'pas", une réduction qui rend le discours plus fluide sans pour autant nuire à la compréhension. Cette tendance à la réduction phonétique est souvent compensée par le contexte qui aide à décoder le message, illustrant ainsi un équilibre subtil entre économie et clarté.

L'économie linguistique se manifeste également dans la structure syntaxique, où les langues favorisent des constructions simples et directes pour des échanges courants, en limitant les formes redondantes. L'ordre des mots dans les phrases suit souvent des schémas réguliers qui facilitent l'interprétation et réduisent les ambiguïtés potentielles. Par exemple, en anglais, l'ordre Sujet-Verbe-Objet (SVO) est rigide et devient ainsi une norme pour structurer les énoncés sans confusion. Ce schéma limite le besoin de marques grammaticales complexes, comme les cas nominatif ou accusatif, que l'on retrouve dans d'autres langues. En français, les constructions impersonnelles, comme "il pleut" ou "il faut", permettent de transmettre une information sans avoir besoin d'introduire un sujet particulier, contribuant à l'économie dans l'expression des états ou des nécessités.

En parallèle, l'économie linguistique prend en compte la redondance contrôlée qui existe dans le langage pour éviter les malentendus. Même si l'économie cherche à

réduire les efforts, la langue humaine conserve un certain degré de redondance pour garantir la précision et la compréhension. Par exemple, l'accord du sujet avec le verbe en français ou la concordance entre l'adjectif et le nom sont des marques grammaticales redondantes. Ces accords répètent l'information grammaticale pour aider à la clarté de la phrase, surtout dans des contextes de communication plus formels où l'ambiguïté doit être évitée. Ainsi, même dans le cadre d'une économie linguistique, la langue ne sacrifie pas la clarté, et cette redondance devient un mécanisme d'équilibre entre économie et efficacité.

L'économie linguistique est donc aussi un processus dynamique qui permet aux langues de s'adapter aux besoins changeants de leurs locuteurs. Elle joue un rôle dans l'évolution linguistique : au fur et à mesure que les situations de communication se diversifient et que les contacts entre langues augmentent, les langues elles-mêmes subissent des changements pour simplifier certains aspects tout en ajoutant des éléments là où la clarté en a besoin. Par exemple, les emprunts lexicaux, lorsqu'ils remplacent des expressions longues ou complexes, illustrent comment les langues s'enrichissent de manière économique. En français, le mot "weekend" a remplacé des expressions plus longues comme "fin de semaine", permettant de concilier l'efficacité avec l'adoption d'un vocabulaire international.

En fin de compte, le principe d'économie linguistique chez Martinet démontre comment le langage humain vise une communication optimale, non seulement en minimisant l'effort nécessaire pour s'exprimer, mais aussi en maintenant une précision et une capacité expressive élevées. Cette balance entre économie et efficacité est au cœur de l'évolution des langues, qui s'ajustent constamment aux besoins et aux contraintes de leurs locuteurs.

1.4 Applications et critiques de la grammaire fonctionnelle

La grammaire fonctionnelle de Martinet, en centrant son analyse sur la fonction communicative des éléments linguistiques, a trouvé de nombreuses applications dans le domaine de la linguistique appliquée. L'une des contributions les plus significatives de cette approche réside dans l'enseignement des langues, où elle permet d'adapter les méthodes pédagogiques aux besoins de communication des apprenants. Contrairement

Section 6 : La Grammaire Fonctionnelle de Martinet

aux approches grammaticales purement formelles, la grammaire fonctionnelle met l'accent sur le rôle de chaque élément dans le discours, aidant ainsi les apprenants à comprendre non seulement la structure, mais aussi l'usage des éléments linguistiques dans des contextes variés. Par exemple, l'enseignement des temps verbaux ne se limite pas à des règles abstraites, mais aborde leur fonction pragmatique, comme l'utilisation du passé composé pour exprimer une action achevée liée au présent, par rapport à l'imparfait pour une action continue ou répétitive dans le passé. Cette orientation fonctionnelle aide les étudiants à saisir les nuances d'emploi des formes grammaticales selon les intentions de communication.

En lexicographie, la grammaire fonctionnelle a également influencé la manière dont les dictionnaires modernes définissent les mots. En intégrant la notion de fonction, les lexicographes ont cherché à représenter non seulement la signification des mots, mais aussi leurs usages contextuels et leurs collocations, c'est-à-dire les combinaisons de mots qui se produisent fréquemment ensemble. Par exemple, un mot comme "prendre" peut être associé à des usages spécifiques comme "prendre le train" ou "prendre une décision", où chaque contexte illustre une fonction communicative particulière. Cette perspective fonctionnelle enrichit l'analyse lexicale en montrant comment les mots interagissent et se combinent pour produire un sens dans des contextes précis, permettant ainsi aux dictionnaires de mieux répondre aux besoins des utilisateurs.

Dans le domaine de la traduction, la grammaire fonctionnelle offre également des outils précieux pour comprendre comment les structures et les fonctions linguistiques peuvent varier d'une langue à l'autre. Plutôt que de se concentrer uniquement sur une correspondance formelle entre les mots et les phrases, le traducteur fonctionnel examine la fonction du message d'origine et cherche à la reproduire dans la langue cible. Par exemple, la formulation d'une question en français n'a pas toujours une correspondance directe en anglais : la question "Est-ce que tu viens ?" peut être traduite en "Are you coming?" ou en "Will you come?", selon le degré de certitude ou d'attente implicite. En plaçant l'accent sur la fonction communicative, cette approche

facilite une traduction plus précise et naturelle, en tenant compte des nuances de chaque langue.

Cependant, malgré ses avantages, la grammaire fonctionnelle n'est pas exempte de critiques. Une des limites les plus souvent mentionnées est qu'elle peut parfois négliger la structure formelle des langues au profit de leur fonction communicative. Pour certains linguistes, cette approche risque de sous-estimer l'importance des règles grammaticales et syntaxiques qui sont essentielles à la compréhension et à l'interprétation correcte d'un énoncé. En se concentrant trop sur la fonction, la grammaire fonctionnelle peut omettre certains détails formels qui jouent un rôle crucial, notamment dans des langues où l'ordre des mots ou la structure syntaxique sont strictement régulés, comme en allemand ou en latin. Ainsi, une approche fonctionnelle pure pourrait passer à côté des nuances subtiles que la syntaxe ou la morphologie apportent dans certains contextes.

Par ailleurs, la grammaire fonctionnelle a été critiquée pour son manque de formalisme rigoureux, notamment par les linguistes partisans des théories génératives, comme celle de Noam Chomsky. La grammaire générative se concentre sur les structures profondes du langage et propose un cadre théorique formel pour expliquer comment les énoncés sont générés par des règles syntaxiques universelles. Les théoriciens générativistes soutiennent que la grammaire fonctionnelle, en insistant sur les aspects fonctionnels et contextuels, échoue à fournir une explication systématique et universelle de la structure du langage humain. Selon eux, l'approche fonctionnelle manque de cohérence théorique et ne permet pas de modéliser de manière précise la manière dont les structures grammaticales émergent et se généralisent dans les différentes langues.

De plus, certains critiques affirment que la grammaire fonctionnelle pourrait être trop dépendante du contexte culturel et social, ce qui limite son applicabilité universelle. En effet, cette approche repose sur l'idée que le langage est façonné par ses fonctions dans la société et par les besoins des locuteurs. Or, cette dépendance au contexte rend parfois difficile l'étude du langage en tant que système indépendant, car les fonctions et les besoins communicatifs peuvent varier d'une culture à l'autre. Par

Section 6 : La Grammaire Fonctionnelle de Martinet

exemple, les formes de politesse et de respect dans le langage diffèrent largement entre les cultures ; les langues asiatiques, comme le japonais, possèdent des systèmes de marquage du statut social qui n'existent pas de la même manière en langues européennes. En adoptant une approche fonctionnelle, il devient alors complexe d'établir des principes généralisables ou universels pour toutes les langues.